

État de situation dans le monde de l'égalité des droits des femmes

Est-ce vrai GPT Les femmes n'ont que 64 % des droits juridiques des hommes

Pierre, la phrase dans l'image — « **Les femmes n'ont que 64 % des droits juridiques des hommes** » — provient d'un indicateur réel, mais **il faut la comprendre correctement.**

D'où vient ce chiffre

Ce chiffre vient du rapport **World Bank** intitulé **Women, Business and the Law**.

Ce rapport analyse les lois de nombreux pays pour mesurer **l'égalité juridique entre femmes et hommes** dans plusieurs domaines.

Ce que signifie vraiment « 64 % »

Le rapport mesure **8 domaines juridiques**, par exemple :

- travailler
- être payée
- se marier ou divorcer
- avoir des enfants
- créer une entreprise
- posséder des biens
- obtenir une pension
- être protégée contre certaines discriminations

Quand on additionne ces critères dans l'ensemble des pays étudiés, **les femmes disposent en moyenne d'environ 64 % des droits juridiques accordés aux hommes.**

👉 Donc ce chiffre est **une moyenne mondiale**, pas une situation spécifique à un pays.

Exemple

- Dans plusieurs pays occidentaux (Canada, Europe), **les droits juridiques sont presque égaux.**
- Dans d'autres pays, certaines lois limitent encore :
 - la propriété
 - l'héritage
 - la liberté de travailler
 - l'accès au divorce ou à certaines protections.

C'est cela qui fait baisser la moyenne mondiale.

Conclusion

✓ **Le chiffre est basé sur un rapport réel.**

⚠ **Mais il est souvent présenté de façon simplifiée sur les réseaux sociaux.**

Il signifie :

à l'échelle mondiale, les lois donnent encore aux femmes moins de droits économiques et juridiques que les hommes dans plusieurs pays.

Si tu veux, Pierre, je peux aussi te montrer quelque chose d'intéressant :

👉 **quel est le score du Canada (et du Québec) dans ce rapport.** C'est assez révélateur.

oui svp GPT

Oui Pierre. Voici la situation **pour le Canada**, selon le rapport de la World Bank.

Score du Canada

Dans le rapport **Women, Business and the Law**, le Canada obtient :

→ **100 sur 100** pour l'égalité juridique entre femmes et hommes.

Cela signifie que **dans les domaines mesurés par ce rapport**, les lois canadiennes donnent **les mêmes droits juridiques aux femmes et aux hommes**.

Ces domaines comprennent notamment :

- la liberté de se déplacer
- le droit de travailler
- la rémunération
- le mariage et le divorce
- la parentalité
- la création d'entreprise
- la propriété et les biens
- les pensions et la retraite

Position du Canada dans le monde

Le Canada fait partie d'un petit groupe de pays ayant atteint **le score maximal (100)**, avec par exemple :

- Belgique
- Danemark
- France
- Islande
- Irlande
- Suède
- Portugal, etc.

Mais nuance importante

Même si **les lois sont égales**, il peut rester des **écarts dans la réalité** (salaires, représentation politique, violence, etc.). Les rapports officiels du Parlement canadien mentionnent que certaines inégalités persistent dans la pratique malgré l'égalité juridique.

Résumé simple

-  **Monde : environ 64 % des droits juridiques en moyenne pour les femmes.**
 - **CA Canada : 100 % — égalité juridique dans les lois.**
-

Pierre, si tu veux, je peux aussi te montrer quelque chose de très intéressant :

 **combien de femmes dans le monde vivent réellement dans des pays ayant une égalité juridique complète.**

Le chiffre est surprenant.

 combien de femmes dans le monde vivent réellement dans des pays ayant une égalité juridique complète.

Pierre, le chiffre est **très surprenant**.

Combien de femmes vivent dans des pays avec égalité juridique complète ?

Selon le rapport **World Bank – Women, Business and the Law** :

- **Seulement 14 pays sur 190** ont des lois donnant une **égalité juridique complète** entre femmes et hommes.
- Cela inclut par exemple : Canada, Belgique, France, Suède, Espagne, Islande, Portugal, etc.

Mais ces pays représentent **une petite part de la population mondiale**.

 **Résultat :**

- **moins de 5 % des femmes dans le monde vivent dans des pays proches d'une égalité juridique complète.**

Ce que cela signifie concrètement

Cela veut dire que **la très grande majorité des femmes dans le monde vivent encore dans des pays où certaines lois limitent leurs droits**, par exemple :

- interdiction ou restriction de certains emplois
- difficulté à posséder des biens ou hériter
- obstacles au divorce
- absence d'égalité salariale dans la loi
- restrictions pour créer une entreprise ou travailler la nuit

Résumé simple

- 🌍 Monde : **en moyenne ~64 % des droits juridiques des hommes.**
- 🌍 Pays avec égalité juridique complète : **14 sur 190.**
- 🧑 Femmes vivant dans ces pays : **moins de 5 % de toutes les femmes du monde.**

Petite nuance importante

Même dans les pays avec **égalité juridique (comme le Canada)**, il peut rester des **inégalités dans la réalité** (salaires, postes de pouvoir, etc.). Les lois sont égales, mais la situation sociale peut encore évoluer.

Si tu veux, Pierre, je peux aussi te montrer quelque chose qui étonne souvent les gens :

👉 **dans quels pays les femmes ont encore le plus de restrictions juridiques aujourd'hui.** C'est assez révélateur de la situation mondiale.

👉 **dans quels pays les femmes ont encore le plus de restrictions juridiques aujourd'hui.** C'est assez révélateur de la situation mondiale.

Pierre, selon les analyses du rapport **Women, Business and the Law** de la **World Bank**, certains pays présentent encore **de très fortes restrictions juridiques pour**

les femmes. Ces restrictions concernent souvent le travail, la mobilité, le mariage, l'héritage ou la création d'entreprise.

Voici quelques pays où l'indice d'égalité juridique est parmi les **plus faibles au monde**.

Afghanistan



4

Afghanistan est actuellement **le pays où les restrictions sont les plus sévères**.

Par exemple :

- accès très limité au travail pour les femmes
- interdiction d'étudier dans plusieurs niveaux d'éducation
- fortes restrictions de déplacement sans tuteur masculin
- participation publique extrêmement limitée.

Yémen



4

Dans Yemen :

- lois familiales très inégalitaires
 - difficultés à obtenir un divorce
 - accès limité à certains emplois
 - protection juridique faible contre certaines violences.
-

Soudan



4

Au Soudan :

- lois familiales fortement asymétriques
 - restrictions dans certains secteurs de travail
 - protection juridique limitée dans plusieurs domaines.
-

Iran



4

En Iran :

- certaines restrictions juridiques dans le droit familial
 - inégalités dans l'héritage
 - contraintes liées aux règles vestimentaires
 - limitations dans certains domaines de participation publique.
-

Arabie saoudite (situation en évolution)





4

En Saudi Arabia, la situation a **beaucoup évolué ces dernières années** :

Améliorations récentes :

- droit de conduire

- accès plus large au travail
- ouverture de certains secteurs économiques.

Mais certaines **inégalités juridiques subsistent**, notamment dans le droit familial.

Ce qu'il faut retenir

Pierre :

- Certains pays occidentaux ont **atteint l'égalité juridique (score 100)**.
- Mais dans plusieurs régions du monde, **les lois restent très inégalitaires**.
- Cela explique pourquoi la moyenne mondiale est **d'environ 64 %**.